

Consommation: La SEIC baisse ses tarifs en 2010

En 2010, les tarifs d'énergie diminueront de 8.5% par rapport à 2009. Quant aux frais d'acheminement de l'électricité (timbre), ils resteront stables.

Le volume d'énergie distribué en 2008 aux clients de la Société Electrique Intercommunale de la Côte (SEIC) ainsi que la qualité du réseau de distribution d'électricité ont pour conséquences directes de stabiliser les prix sur les frais d'acheminement.

En outre, la SEIC a pu s'approvisionner en énergie sur les marchés internationaux à des conditions plus attractives qu'en 2009. De bonnes négociations, une excellente gestion et une parfaite connaissance du marché lui permettent ainsi de baisser ses tarifs et d'en faire profiter sa clientèle.

Les tableaux ci-dessous indiquent les nouveaux tarifs pour les ménages (Simple et Double) et pour les entreprises (Pro A et

Pro B) ainsi que les plages horaires pleines et creuses.

Taxes et structure tarifaire en principe inchangées

Les taxes légales que la SEIC prélève auprès de ses clients ne subiront en principe pas de modifications, sauf peut-être le supplément fédéral pour les énergies renouvelables. Le montant 2010 de cet émolument sera fixé par l'Office Fédéral de l'Energie vers mi-septembre prochain. La structure tarifaire et les autres conditions restent inchangées. Ainsi les clients de la SEIC ne paieront pas de forfait mensuel ni de location du compteur déjà compris dans les frais d'acheminement.

Pendant toutes les heures du weekend, les tarifs « heures creuses » s'appliqueront

aux clients équipés d'un compteur à tarif double. La SEIC constate d'ailleurs qu'une majorité de sa clientèle consomme durant ces fameuses heures creuses, ce qui permet de substantielles économies.

Rappelons que les compteurs à double tarif sont posés pour toute nouvelle installation raccordée en basse tension sur le réseau SEIC. Pour les installations existantes, l'utilisateur peut demander la pose d'un compteur à double tarif moyennant un prix forfaitaire de 100 francs (hors taxes). Le calcul à double tarif s'avère plus avantageux pour les installations dont la consommation en heures creuses est supérieure de 35% à la consommation totale.

Frais d'acheminement 2010

Tarifs	Heures pleines	Heures creuses	Puissance
Simple	10.0 cts/kWh	–	–
Double	11.5 cts/kWh	5.5 cts/kWh	–
Pro A	7.5 cts/kWh	3.6 cts/kWh	6.00 Fr./kW
Pro B	5.0 cts/kWh	2.4 cts/kWh	10.90 Fr./kW

Energie 2010

Tarifs	Heures pleines	Heures creuses
Simple	11.5 cts/kWh	–
Double	14.0 cts/kWh	8.5 cts/kWh
Pro A	13.5 cts/kWh	7.5 cts/kWh
Pro B	13.5 cts/kWh	7.5 cts/kWh

Heures pleines et creuses

	■ Heures pleines					□ Heures creuses																		
Lundi à vendredi	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
Week-end	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24



De belles économies en perspective avec les tarifs 2010 de la SEIC

Pour de plus amples informations concernant les tarifs 2010 de la SEIC, merci de consulter le site www.seicgland.ch. Ce site propose également une aide en ligne pour simuler sa prochaine facture d'électricité.

TÉLÉRESEAU

1 Cliquez sur Internet pour plus d'infos

2 Téléchargez le logiciel SEIC Internet

3 Cliquez sur le bouton "SEIC Internet"

4 Cliquez sur le bouton "SEIC Internet"

Offre internet SEIC Confort +*
Abonnement gratuit
jusqu'au 31/12/2009

Découvrez notre offre sur www.seicgland.ch ou au 022 364 31 31.

*« SEIC Confort + »
Fr. 59.- / mois
10'000 kbit/s / 1'000kbit/s
2 x plus rapide que la vitesse
classique, pour seulement
Fr. 15.- de plus !!!

seic

De l'énergie dans ma vie!